

522 ESPAGNE AU XV^e SIECLE.

Fille du roi née en légitime mariage, déclarée bâtarde. L'archevêque et son parti déclarèrent le roi impuissant dans le temps qu'il était entouré de maîtresses; et par une procédure inouïe dans tous les États, ils prononcèrent que sa fille *Jeanne* était bâtarde, née d'adultère, incapable de régner. On avait auparavant reconnu roi le bâtard *Transfamare*, rebelle envers son roi légitime: c'est à présent un roi légitime qu'on détrône, et dont on déclare la fille bâtarde et supposée, quoique née publiquement de la reine, quoiqu'avouée par son père.

Plusieurs grands prétendaient à la royauté; mais les rebelles se résolurent à reconnaître *Isabelle*, sœur du roi, âgée de dix-sept ans, plutôt que de se soumettre à un de leurs égaux; aimant mieux déchirer l'État au nom d'une jeune princesse, encore sans crédit, que de se donner un maître.

1468. L'archevêque, ayant donc fait la guerre à son roi au nom de l'infant, la continua au nom de l'infante; et le roi ne put enfin sortir de tant de troubles et demeurer sur le trône que par un des plus honteux traités que jamais souverain ait signés. Il reconnut sa sœur *Isabelle* pour sa seule héritière légitime, au mépris des droits de sa propre fille *Jeanne*; et les révoltés lui laissèrent le nom de roi à ce prix. Ainsi le malheureux *Charles VI* en France, avait signé l'exhérédation de son propre fils.

Il fallait, pour consommer ce scandaleux ouvrage, donner à la jeune *Isabelle* un mari qui fût en état de soutenir son parti. Ils jetèrent les yeux sur *Ferdinand*, héritier d'Arragon, prince à peu près de l'âge d'*Isabelle*. L'archevêque les maria en secret; et ce mariage, fait sous des auspices si funestes, fut pourtant la source